



**EMBARGO le 13 janvier 2015 à 12h**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
Fort-de-France, le 13 janvier 2015

## L'Insee lance l'enquête de recensement de la population 2015

### Le recensement 2015, mode d'emploi

L'enquête 2015 commence le 15 janvier

**Pour les communes de moins de 10 000 habitants**, l'ensemble de la population est recensé tous les 5 ans. En 2015, le recensement se déroule **du jeudi 15 janvier au samedi 14 février** en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane et **du jeudi 29 janvier au samedi 28 février** à La Réunion.

**Pour les communes de 10 000 habitants ou plus**, le recensement est réalisé tous les ans sur un échantillon différent chaque année, couvrant 8 % des logements. En 2015, il se déroule **du jeudi 15 janvier au samedi 21 février** en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane et **du jeudi 29 janvier au samedi 7 mars** à La Réunion.

Le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) est dédié à l'enquête de recensement. Toutes les informations utiles pour les personnes enquêtées y sont disponibles. Il contient également un moteur de recherche pour savoir en quelle année chaque commune est enquêtée.

### Nouveauté 2015 : le recensement en ligne est généralisé

**Plus simple et plus rapide : un nouveau mode de réponse au bénéfice de tous**

#### COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 **Rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)** et cliquez sur



- 2 **Entrez les identifiants** que vous trouverez sur la notice remise par l'agent recenseur



- 3 **Répondez au questionnaire**  
Vous serez guidé à chaque étape.

- 4 **Validez** et c'est terminé !



#### ON A TOUS À Y GAGNER

##### Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie



##### Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

##### Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Un recensement moins coûteux



## 388 364 habitants en Martinique au 1<sup>er</sup> janvier 2012

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, 388 364 habitants résident en Martinique, soit près de 9 500 personnes de moins qu'en 2007. Entre 2007 et 2012, la population a chaque année diminué au rythme de - 0,5 %. Le solde naturel ne suffit plus à compenser le poids du solde migratoire qui pèse de plus en plus négativement sur la croissance.

La Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud est l'unique EPCI affichant un taux de croissance positif (+0,2 %). Cependant, des inégalités existent au sein même de cette communauté d'agglomération. Les communes situées sur la côte caribéenne gagnent des habitants alors que les communes de la côte atlantique en perdent. Les communautés d'agglomération du Centre de la Martinique et celle du Pays Nord voient leur population baisser (respectivement - 0,7 % et -0,8 % chaque année). La population de Fort-de-France, ville la plus peuplée de Martinique, diminue.

La population de la Martinique vieillit. Avec l'allongement de l'espérance de vie, en 2011, une personne sur 5 a plus de 60 ans. Le vieillissement de la population et la décohabitation réduisent la taille des ménages qui passe de 2,5 à 2,3 personnes en à peine 5 ans.

## 11 110 familles nombreuses en Martinique

En Martinique, une famille sur cinq compte trois enfants ou plus, dont au moins un mineur. Cette part est identique en France métropolitaine et en Guadeloupe, mais deux fois moins élevée qu'en Guyane. Entre 1982 et 2011, la part des familles nombreuses a diminué de 35 points. Cette baisse concerne surtout les familles de 4 enfants ou plus.

Dans 25 % de ces familles, la personne de référence est non-diplômée contre seulement 16 % dans les familles où la personne de référence est diplômée du supérieur. De ce fait, les parents de familles nombreuses sont moins présents sur le marché du travail.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la France compte 66,3 millions d'habitants : 64,2 millions en France métropolitaine et 2,1 millions dans les cinq départements d'outre-mer. C'est environ 300 000 personnes de plus qu'un an auparavant, soit une **hausse de 0,4 %**. **Cette progression est, comme les années précédentes, due au solde naturel**, différence entre les nombres de naissances et de décès.

Pour plus d'informations : sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**Contact presse : Service régional de Martinique**

G. Mystille : 05 96 39 33 26, [guy.mystille@insee.fr](mailto:guy.mystille@insee.fr) ou [SR972-Correspondant-INSEE-Contact@insee.fr](mailto:SR972-Correspondant-INSEE-Contact@insee.fr)